

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 02-2024
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Le mercredi 24 janvier 2024 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 18 janvier 2024

Etaient présents (19 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire
---	--------	---------	-----------

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (12 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Daniel GOMES – Technicien GeMAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO - Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administratif et financier, Constance XERRI – chargée d'opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : M. Jean-Marc DENAX

Objet : Approbation du budget primitif 2024

Le Président détaille au comité syndical les différents travaux et études prévus, ainsi que leur intégration dans le projet de budget primitif pour l'exercice 2024.

Il rappelle également que les résultats de l'exercice 2023 ont été affectés de manière anticipée.

Il précise enfin que les subventions à solliciter pour les programmes d'études et travaux 2024 seront intégrées au fur et à mesure de leur notification en décision modificative, mais qu'à ce stade seules les aides déjà notifiées sont intégrées en recettes.

Les différentes prévisions, équilibrées en dépenses et recettes, sont synthétisées dans le tableau suivant :

Récapitulatif projet budget primitif 2024			
Section de fonctionnement 2024			
Dépenses 2024	Montants en euros	Recettes 2024	Montants en euros
Chapitre 011- Charges à caractère général	4 404 828,89 €	Chapitre 013- Atténuation de charges	6 000,00 €
Chapitre 012- Charges de personnel et frais assimilés	510 000,00 €	Chapitre 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	31 300,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	31 352,00 €	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	2 508 858,34 €
Chapitre 66 - Charges financières	33 372,00 €	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	6,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 226,30 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté	4 309 882,70 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 782 134,56 €	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	866,71 €
TOTAL	6 856 913,75 €	TOTAL	6 856 913,75 €

Section d'investissement 2024					
Dépenses 2024	Restes à réaliser 2023	Nouvelles dépenses	Recettes 2024	Restes à réaliser 2023	Nouvelles recettes
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		142 425,00 €	Chapitre 10- Dotations, fonds divers et réserves		78 942,84 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	59 578,38 €	1 890 089,80 €	Chapitre 13 - Subventions d'investissement	388 274,03 €	141 905,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		334 000,00 €	Chapitre 138 - Autres subventions d'investissement non transférables		0,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		1 000,00 €	Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)		0,00 €
Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)		0,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		95 226,30 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		866,71 €	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement		1 782 134,56 €
Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté		58 522,84 €			
TOTAL	59 578,38 €	2 426 904,35 €	TOTAL	388 274,03 €	2 098 208,70 €
	2 486 482,73 €			2 486 482,73 €	

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2024 présenté par le Président.

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Séance du comité syndical du 24 janvier 2024 (suite)

Publié le



ID : 064-200030641-20240124-02_2024-DE

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président

A blue ink signature of Michel Caperan, written over a rectangular stamp. The stamp contains the text 'Syndicat Mixte du Bassin du GAVE DE PAU'.

Michel CAPERAN